**AIDE-MENAGER.ÈRE SOCIAL.E, UN MÉTIER DE CŒUR, DE SENS ET D’AVENIR**

**Le métier d’aide-ménager.ère social.e est l’un des quatre piliers de l’aide à domicile pour les familles et les aînés, telle que organisée par les services agréés par la Région wallonne.**

**Pour découvrir ce métier indispensable, nous avons donné la parole à Léna, aide-ménagère sociale à Verviers. Zoom sur son parcours, ses journées et son ressenti sur le métier.**

***Prendre soin d’une habitation, mais pas seulement…***

Les services d’aide à domicile pour les familles et les aînés agréés par la Région wallonne s’articulent autour de quatre métiers : l’aide ménager.ère social.e, l’aide familial.e, le.la garde à domicile et l’assistant.e social.e.

L’objectif premier de l’aide à domicile dans son ensemble, et donc de chacun de ces quatre métiers, est de **contribuer au bien-être et au maintien des bénéficiaires à leur domicile**. Selon la situation et les besoins spécifiques de chacun, l’assistant.e social.e définit le protocole d’aide le plus adéquat, qu’il s’agisse d’un seul type d’intervention (garde à domicile, aide-ménagère sociale ou aide familiale), ou de l’intervention de plusieurs aides, qui travaillent alors de manière complémentaire.

« Mon rôle est de prendre soin de l’habitation des bénéficiaires. Ce sont des personnes en situation de handicap ou qui souffrent de maladies physiques ou mentales. Il s’agit aussi de personnes âgées isolées ou dont les proches ne peuvent pas s’occuper seuls. L’aide à domicile est généralement sollicitée directement par le bénéficiaire et sa famille ou par son médecin. Cela peut être une aide temporaire, durant une période difficile ou suite à un accident, par exemple, ou de longue durée, dans le cas de maladies ou de handicap. », explique Léna.

**Outre l’aide apportée par la réalisation des tâches ménagères, c’est aussi par sa présence et son écoute que l’aide ménager.ère social.e a un grand rôle à jouer.** C’est d’ailleurs en cela que l’aide-ménagère telle que proposée par les services d’aide à domicile agréés en Région wallonne diffère de celle proposée par des sociétés de nettoyage ou de Titres-Services. La réalisation des tâches d’entretien va en effet ici de pair avec une fonction sociale. Il ou elle **s’assure du bien-être général et de la sécurité du bénéficiaire** en restant toujours attentif à ses besoins et aux signes éventuels de mal-être (évolution de l’état de santé, nouveaux soins nécessaires, maltraitance de la part des proches, etc.). L’aide ménager.ère social.e communique ses observations à son ou sa responsable afin de prévenir ou pallier certaines difficultés physiques, morales ou autres.

Léna raconte : « Je suis une grande maniaque et j’adore nettoyer, je savais donc que ce métier me plairait. Lorsque j’ai commencé, j’ai aussi découvert tout l’aspect social qui était lié aux services d’aide à domicile et cela a conforté mon choix. Cette fonction implique que nous entretenions un lien avec nos bénéficiaires, nous ne sommes pas là uniquement pour prendre soin du lieu de vie. Certains parlent, d’autres moins, mais globalement nos rapports sont toujours agréables et je vois qu’ils sont contents lorsque j’arrive. S’ils en ont envie, je prends le temps de boire une tasse de café avec eux, de papoter et de leur changer les idées. J’accomplis ensuite diverses tâches ménagères courantes de l’habitation, ainsi que l’entretien du linge. Je travaille en journée, du lundi au vendredi. C’est un horaire que je trouve confortable. ».

« En tant qu’aide-ménagère sociale, mon objectif est vraiment d’améliorer le bien-être de la personne à son domicile, je me concentre donc toujours en priorité sur les tâches qui concernent son espace de vie. Je ne suis pas formée à nettoyer le sous-sol d’une habitation, par exemple, parce que ce n’est pas une priorité pour sa sécurité et son bien-être immédiat. », explique Léna.

L’aide ménager.ère social.e travaille seul.e chez les bénéficiaires, ce qui n’en fait pas pour autant un métier solitaire, bien au contraire ! En plus du contact avec les bénéficiaires et leur famille, l’aide ménager.ère social.e est aussi entouré.e par son équipe, en particulier par son assistant.e social.e référent.e. « Nous avons une réunion d’équipe toutes les six semaines. C’est l’occasion pour nous d’échanger et de faire le point sur la situation des bénéficiaires. Nous réfléchissons ensemble à ce que nous pouvons mettre en place pour leur proposer le meilleur accompagnement possible. En plus de ces réunions, j’ai des contacts très réguliers avec ma cheffe. En cas de problème ou de question sur le terrain, c’est elle que j’appelle. Elle trouve toujours des solutions ! », ajoute Léna.

**L’aide ménager.ère social.e, une voie de cœur, un quotidien qui fait sens et un métier d’avenir**

Quel que soit leur rôle au sein des services d’aide pour les familles ou les aînés, tous les membres de l’équipe s’accordent sur une chose : ils ne sont pas arrivés là par hasard ! Tous et toutes partagent en effet la même fibre sociale et l’envie d’avoir un travail qui leur apporte du sens au quotidien.

« C’est vraiment un métier de cœur, car on se sent très utile chaque jour. On voit que l’on contribue à rendre le quotidien de nos bénéficiaires meilleur et que l’on fait une vraie différence. Les familles me remercient d’ailleurs de l’aide que je leur apporte. Ces échanges sont agréables et enrichissants. Ce n’est pas qu’un métier… C’est plus que cela. ».

**Devenir aide ménager.ère social.e**

Si les tâches ménagères n’ont pas de secret pour vous et que vous aimez le contact humain, ce métier pourrait vous plaire !

***Les qualités indispensables***

Selon Léna, il faut « avant tout avoir le sens du contact et l’envie d’aller vers les autres. Personnellement, j’aime entrer dans l’intimité des gens et partager des choses avec eux. Il faut également être minutieux, autonome, ponctuel et avoir le sens de l’organisation. L’esprit d’équipe est également essentiel, car nous collaborons avec les autres membres du service. »

***L’accès à la profession***

Aucun diplôme n’est requis pour devenir aide-ménager.ère à domicile, mais votre employeur pourra vous proposer une formation en interne si nécessaire.

Léna raconte son parcours : « J’ai vu que l’on recherchait des aides-ménager.ères social.e.s dans ma région et j’ai directement postulé. Je n’avais pas de formation particulière. J’ai eu rendez-vous avec la responsable du service et deux jours plus tard, je commençais. J’ai maintenant un CDI et tout se passe bien. Je suis ravie ! ».

Pour en savoir plus, n’hésitez pas à contacter le **service d’aide à domicile agréé par la Région wallonne** le plus proche de chez vous. Trouvez-le ici.

--

**Le secteur de l’aide à domicile vous intéresse ? Vous aimez vous sentir utile et vous souhaitez contribuer au bien-être d’autrui ? Optez pour un métier de cœur, de sens et d’avenir ! Postulez dès maintenant et entamez votre nouvelle carrière d’aide-ménager.ère social.e auprès de nos équipes !**